







LA GRAMMAIRE DE NAPOLEON LANDAIS, Résumé général de toutes les Grammaires françaises et de tous les Traités faits sur cette matière, VIENT D'ÊTRE TERMINÉE.

(Un fort volume de 640 pages compactes à deux colonnes sur papier Jésus vélin.—Pour Paris : 12 fr.; par la poste, 16 fr.)—Il ne sera plus délivré de vraies isolées après fin novembre.

CET OUVRAGE PRÉSENTE LA SOLUTION ANALYTIQUE, RAISONNÉE ET LOGIQUE DE TOUTES LES QUESTIONS GRAMMATICALES ANCIENNES ET NOUVELLES.

- Il contient : Des notions de Grammaire générale ; La Grammaire française proprement dite ; L'histoire des lettres et des sons de l'alphabet ; La définition des dix parties de discours considérées comme des mots pris isolément ; La syntaxe, donnant et expliquant dans ses plus grands détails l'analyse de la phrase (ou les mots construits) ; Un traité spécial et complet des Participes, dans lequel tous les problèmes possibles sont résolus par des exemples ; La conjugaison de tous les verbes réguliers, irréguliers et défectifs, accompagnée des observations qui y sont relatives ; L'indication du complément ou régime des mots, soit verbes ou participes, qui réclament ou ne réclament pas après eux de préposition ; Des solutions raisonnées sur toutes les difficultés qui partagent encore les Grammairiens ; Un tableau des homonymes ; La nomenclature complète des mots dont le genre est douteux ;

La désignation des verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire être ou avoir ; Des règles précises sur la prononciation, l'orthographe et la ponctuation ; L'examen de l'opinion de ceux qui veulent conformer d'une manière absolue l'orthographe et la prononciation ; Des leçons de lecture et de déclamation ; Un traité de style, de prosodie et de versification ; L'examen impartial de la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie ; Enfin une table des matières en forme de dictionnaire, dans laquelle chaque mot dont il aura pu être question dans la Grammaire sera nomenclaturé. Cette Grammaire, entièrement neuve, est destinée aussi bien aux étrangers qu'aux Français. Elle est utile à tous par l'universalité des matières qu'elle traite, et particulièrement nécessaire et indispensable à tous ceux qui, par leur position sociale et par leur talent, sont appelés à parler en public. La Grammaire de Napoléon Landais est faite dans le format de son Dictionnaire, dont elle est pour ainsi dire le complément, ou troisième volume.

On trouve la Grammaire de Napoléon Landais, au prix de Paris, chez tous les Directeurs des bureaux de Dictionnaires, Correspondans de la Société des Dictionnaires dont les noms suivent :

Table listing correspondents in various French departments such as Nièvre, Var, Sarthe, Loiret, Gard, Yonne, Seine-Inférieure, Bas-Rhin, Indre, Deux-Sèvres, Rhône, Aube, Morbihan, Côtes-du-Nord, Orne, Corse, Dordogne, Loire-Inférieure, Bouc-du-Rhône, Tarn-et-Garonne, Côte-d'Or, Ain, Haute-Saône, Vienne, Charente, Hérault, Haute-Vienne, and others, with names and addresses of the correspondents.

On trouve chez les directeurs de bureaux de dictionnaires, au même prix et aux mêmes conditions qu'à Paris :

- 1. Dictionnaire général et grammatical des Dictionnaires français, par Napoléon Landais ; 3e édition. Prix : 26 fr.
2. Le Dictionnaire de Médecine usuelle, par les médecins, professeurs et chirurgiens de l'Académie de Médecine. Prix : 20 fr.
3. Le Dictionnaire de Législation usuelle, au moyen duquel chacun peut gérer ses affaires soi-même ; 2 gros volumes. Prix : 20 fr.
4. Le Dictionnaire des Lois rurales, Municipales et de Police, par M. Duquénel ; 2 gros volumes. Prix : 20 fr.
5. Le Dictionnaire des Villes, Bourgs, Villages et Hameaux de France, et des Principales villes des Pays étrangers et des Colonies, contenant la nomenclature complète des trente-sept mille cent cinquante-trois communes de France et leurs écartés (les plus petits hameaux ou fermes contenant 5 ou 10 habitans y sont nomenclaturés). Cet ouvrage, indispensable à tous ceux qui veulent donner une bonne direction à leurs lettres, et qu'elles ne tombent point au rebut, contient en outre les conditions de l'affranchissement obligatoire ou facultatif des lettres pour les colonies, la taxe et la limite des affranchissemens, les jours de départ et d'arrivée des courriers, la nomenclature des bureaux de postes, indiquant leur distance de Paris, la taxe de la lettre simple de Paris, et les directions avec lesquelles les distributions sont en correspondance ; enfin le tableau complet des principales foires des 86 départemens, avec l'indication des époques de chaque foire, du temps de la durée, et de toutes les espèces de ventes en bestiaux, denrées ou produits industriels.
6. Le Dictionnaire de Géographie universelle, par A. Perrot et Aragon ; 2 gros volumes. Prix : 20 fr.
7. Le Dictionnaire d'Agriculture pratique ; 2 gros vol. in-8. Prix : 10 fr.
8. Le Dictionnaire des Ménages, Répertoire de toutes les connaissances usuelles, Manuel des manuels, Encyclopédie des villes et des campagnes ; 2 gros volumes n-4. Prix : 18 fr.

- 9. Le Dictionnaire historique de Feller ; 20 volumes. Prix : 55 fr.
10. Alphabet illustré du Dictionnaire de Napoléon Landais, le meilleur qui existe pour donner aux enfans les premières notions de la langue française. Prix : 1 fr. 25 c.

- 11. Le Dictionnaire du Commerce, par Mac-Culloch. Prix : 30 fr., 4 volumes : le premier volume a paru.
12. Le Nouveau Dictionnaire français-anglais et anglais-français, abrégé de Boyer ; un gros volume. Prix : 10 fr.
13. Le Dictionnaire général et usuel d'éducation, d'instruction et d'enseignement, ou l'Art de s'instruire soi-même et d'enseigner les autres, par T. V. Morard, avocat. Prix : 20 c. la livraison ; 11 fr. l'ouvrage complet : plusieurs livraisons ont paru.
14. Dictionnaire étymologique, ou Philologie française, par MM. E. Noël et L. J. M. Carpentier ; 2 volumes. Prix : 15 fr.
15. Traité de géométrie, de trigonométrie rectiligne, d'arpentage et de géodésie pratique, suivi de Tables des sinus et des tangentes en nombre naturel, ouvrage destiné aux collèges, aux instituteurs, aux administrations du cadastre, des eaux et forêts, aux architectes et à toutes les personnes qui se destinent à l'instruction publique, au levé de plans, au nivellement, etc., etc., par MM. A. Jeannot et F. Gigaull d'Olincourt, ingénieur civil : 2 volumes in-12, sur beau papier carré, avec un grand nombre de planches ; prix, 7 fr.
16. Le Dictionnaire de cuisine, par M. Burdett, ex-officier de bouche ; un gros vol. ; prix, 9 fr.

MM. les directeurs correspondans des départemens se chargent aussi de fournir tous les Dictionnaires connus, scientifiques et littéraires, anciens et modernes, français et étrangers.

NOTA. Tous les prix indiqués ci-dessus sont ceux de Paris.

On peut aussi se procurer ces différens ouvrages chez tous les libraires des départemens et de l'étranger.

MM. les libraires sont priés d'adresser leurs demandes aux correspondans de la Société de leur département. Ils trouveront chez eux les mêmes avantages, les mêmes remises et les mêmes conditions de paiement qu'au bureau central. Il y aura pour eux économie de temps et de frais de transport.

La Société des Dictionnaires et des livres d'utilité et d'éducation va mettre sous presse, pour paraître incessamment, 1. Petit Dictionnaire abrégé du Dictionnaire général et grammatical des Dictionnaires français, par Napoléon Landais ; prix, 2 fr. 50 c. Ce vocabulaire est le premier qui aura donné l'étymologie et la prononciation. — 2. Petite Grammaire élémentaire, par Napoléon Landais ; prix, 1 fr. 25 c. — 3. Cours de langue française, par Napoléon Landais, à l'usage des institutions primaires ; prix, 1 fr. 25 c. — 4. Bibliothèque des Villages, par Alphonse Karr. Cette Bibliothèque se composera d'une Petite Histoire de la Révolution française ; prix, 1 fr. 50 c. ; d'une Petite Maison rustique ; prix, 1 fr. 50 c. ; d'une Histoire de Napoléon ; prix, 1 fr. 50 c. ; d'une Histoire pittoresque, géographique, scientifique, littéraire et industrielle de la France ; prix, 1 fr. 50 c. ; d'un Résumé général de tous les Voyages ; prix, 1 fr. 50 c. ; d'une Petite Histoire de France, etc., etc., etc. La Bibliothèque des Villages contiendra en outre une Petite Histoire universelle, par M. Tissot, professeur au Collège de France, membre de l'Académie française ; prix, 1 fr. 50 c. ; un Cours d'arithmétique élémentaire, de géométrie et d'arpentage ; prix, 1 fr. 25 c. ; un Cours de géographie universelle ; prix, 1 fr. 25 c., etc., etc.

Tous ces ouvrages se trouveront au prix de Paris chez les directeurs correspondans de la Société des Dictionnaires dans les départemens.

Le bureau central des Dictionnaires est rue des Filles-Saint-Thomas, 5, à Paris.

AVIS. MM. les instituteurs primaires de France qui adresseront franco aux administrateurs de la Société un certificat de solvabilité et de moralité, signé du maire et du curé de leur commune, ou de trois membres du conseil municipal, seront mis en rapport avec le directeur du bureau de Dictionnaires de leur département, et deviendront sous-correspondans de la Société. Il leur sera fait des avantages et accordé des crédits. Ils trouveront profit dans la propagation des ouvrages de la Société, qui sont tous de première nécessité et de tous les temps.

La Société des Dictionnaires n'a point encore de correspondans directeurs de bureaux de dictionnaires dans les départemens de la Gironde, des Landes, de Lot-et-Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de l'Allier, de la Drôme, du Gers, de l'Ardeche, des Hautes et Basses-Alpes, de la Corrèze, de Saône-et-Loire, d'Eure-et-Loir, de l'Eure, de Maine-et-Loire, de la Vendée, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Oise, du Calvados, de Loir-et-Cher, de l'Isère, de la Drôme et des Hautes et Basses-Pyrénées.

Les personnes à qui il pourrait convenir de devenir correspondans-directeurs d'un bureau de dictionnaires dans ces départemens, sont priées d'écrire franco au gérant, qui leur donnera communication des conditions imposées.

LE BUREAU CENTRAL DES DICTIONNAIRES EST RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, 5, A PARIS.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES. (Loi du 31 mars 1833.) D'un acte sous seing privé en date à Paris du 25 septembre 1836, enregistré le 30 dudit mois, reçu 5 fr. 50 c., il appert que : 1° M. Jean-Joseph-Louis-Edouard PRIMARD, homme de lettres, demeurant aux Thernes, barrière du Roule, rue des Thernes, 4 ; 2° M. L. CORREARD, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Suresne, 29, ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation, de l'entreprise de romans à 3 fr. 50 c. le volume ; 2° de l'entreprise d'une feuille d'annonces et d'articles littéraires intitulée l'Homme de lettres, paraissant une fois par mois, au prix de 4 fr. par an. Cette société est en commandite à l'égard des actionnaires ci-après. La raison sociale sera CORREARD et C°. Le siège de la société est fixé à Paris, rue de Suresne, 29. Le fonds social est fixé à 60,000 fr., représentés par 600 actions de 100 fr. chaque. L'apport social est évalué à 15,000 fr. E. PRIMARD, L. CORREARD.

ANNONCES LEGALES. De trois exploits du ministère de Perrin, huissier à Paris, en date des 20 septembre et 5 octobre 1836, enregistrés : Il appert que M. CHABERT, qualifié négociant, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 18. M. Jacques ZANG, tailleur, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 29. Et M. Laurent GOSSOT, demeurant aux Bagnolles-Monceaux, rue de la Terrasse, 27. Ont formé opposition au jugement rendu le 13 septembre 1836 par le Tribunal de commerce de Paris, enregistré, qui a déclaré ledit sieur Chabert en état de faillite, et ont demandé l'annulation de ladite faillite.

La présente insertion est faite pour mettre en demeure les personnes qui auraient droit et intérêt à s'opposer à ladite demande, de faire signifier, dans le délai de huitaine, à compter de ce jour, leur opposition, soit au greffe du Tribunal de commerce, soit entre les mains de M. François Sargent, agent de ladite faillite, demeurant à Paris, rue des Filles-Saint-Thomas, 17. François SERGENT.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Sur la place de la commune de Pantin. preneurs de voitures publiques, 10 12 Chenard fils, négociant, le 10 12 Alaux et femme, entrepren. d'écritures, le 10 11 Fayet, entrepreneur d'écritures, le 12 12 Giovanara, md de marrons, le 12 12 Succession Jacques Lefebvre, entrep. gravatier, le 12 1 Desclozet, négociant-droguite, le 13 2 Ray, md de vins, le 13 3 Dumas, md distillateur, le 14 10

Le dimanche 9 octobre 1836, à midi. Consistant en batterie de cuisine, chaises, tables, fauteuils, 3 chevaux, 1 voiture. Au comptant.

AVIS DIVERS. ONZE ANNÉES DE SPECIALITE. Ancienne Maison de Foy et C°, r. Bergère 17. MARIAGES Cet établissement, si utile à la société, est le SEUL en France, consacré spécialement pour les négociations des mariages. (Affranchir.)

DÈCES ET INHUMATIONS. Du 5 octobre. M. Fortin, rue du Roule, 17 et 19. M. André, passage St-Roch, 35. M. Straslak, née Richard, rue Neuve-des-Petits-Champs, 31. M. Pochet, née Baudin, rue des Jeûneurs, 12. M. Chevrier, rue J.-J. Rousseau, 26. M. Dufour, rue Saint-Honoré, 139. M. Heurtier, née Lamy, rue des M. Aurins.

TRIBUNAL DE COMMERCE. ASSEMBLÉES DE CRÉANCIERS. Du samedi 8 octobre. St-Jacques, 13. M. Catalan, rue Dauphine, 35. M. Demadre, rue Saint-André-des-Arts, 54. M. Chevallier, rue des Arcis, 25. M. Cretaine, rue de Vaugirard, 37. M. Sorlier, rue de Poitou, 16. M. Baslair, rue du Faubourg-du-Roule, 102. M. Bonlet, rue de la Harpe, 80.

CLOTURE DES AFFIRMATIONS. Octobre. heures Dame Lorry et son mari, entre

BOURSE DU 7 OCTOBRE. A TERME. 100 c. pl. ht. pl. bas. 8 % comptant... 105 30 105 50 105 25 105 50 Fin courant... 105 35 105 60 105 35 105 50 Esp. 1831 compt. Esp. 1832 compt. Fin courant... 78 20 78 40 78 15 78 40 3 % comp. [c. n.] 78 20 78 40 78 15 78 40 Fin courant... 78 20 78 40 78 15 78 40 R. de Naples cpl. 97 65 97 90 97 75 98 Fin courant... 97 65 97 90 97 75 98 R. perp. d'Esp. c. Fin courant...